

**Communiqué UFOLEP COVID-19  
N°7 du 24 avril 2020**

Comme chaque vendredi, voici le point d'actualité relatif à la crise sanitaire du COVID-19 et ses conséquences sur les activités de notre Fédération.

Notre Comité Directeur National a acté ce matin l'élaboration, sous un mois, d'un plan de relance fédéral, qui devra permettre de reprendre notre projet pour nos licencié·e·s, associations, comités, Commissions Nationales au fur et à mesure des mesures de déconfinement. Beaucoup de points liés à ces mesures restent à déterminer pour le champ du sport comme le précise le Directeur des sports ci-dessous. Nous vous les transmettrons dès qu'elles seront précisées, tout comme celles liées au déconfinement des écoles, qui pourraient avoir un impact pour nos associations et comités.

**Agence Nationale du Sport Campagne 2020**

Dans ce contexte compliqué, il convient de rappeler que les actions financées, notamment pour les projets ponctuels « type événementiel » devront avoir lieu l'année de leur financement. Aussi, les actions 2020, seront financées en 2020 et donc les projets 2021 devront être financés en 2021.

Il est vraiment **important** de subventionner des projets qui seront réellement mis en œuvre sinon, l'UFOLEP devra procéder à une demande de reversement.

L'enveloppe N+1 pouvant être impactée, d'autant plus au regard des reversements effectués, il faut être vigilant.

Par ailleurs, le respect du calendrier initial, vu en Commission Nationale Agence Nationale du Sport et décliné au niveau territorial, doit être maintenu afin de mettre en paiement au courant de l'été (à partir d'août) les subventions par l'agence.

**AG financière, le moment du vote est arrivé**

Vous étiez 105 personnes présentes, 64 départements présents, 3 régions, à **l'assemblée générale financière digitale Ufolep** de ce **samedi 18 avril 2020**.

Pour celles et ceux n'ayant pu être présent·e·s, vous pouvez visionner l'assemblée générale via ce lien <https://recording.3cx.net/Idc.3cx.teleryscommunication.fr/AG2020FINANCES>. Les réponses aux questions ont été ajoutées.

La partie **votes** se fera à distance par voie électronique, pour rappel **entre aujourd'hui, vendredi 24 avril à 14h et dimanche 26 avril à 12h**.

Les codes pour voter ont été transmis au·à la mandaté·e principal·e ce mercredi à 20h.

**Déconfinement sport**

Courrier adressé aux Pdt.es de fédérations sportives par M. Gilles QUÉNÉHERVÉ :

*Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents,  
Mesdames et Messieurs les DTN,*

*Dans un contexte de pré déconfinement beaucoup d'interrogations se posent, des hypothèses de reprise de l'activité sportive sont travaillées, des communications circulent et des scénarii de reprise commencent à être diffusés. En la matière, il est nécessaire de faire preuve de beaucoup de prudence. Aussi, il me semble essentiel de vous rappeler que ce travail d'anticipation, certes indispensable, devra nécessairement s'inscrire dans un cadre général qu'il convient de préciser avant toute communication élargie à caractère dogmatique.*

*A ce jour aucune communication gouvernementale sur une date de reprise des activités physiques et sportives n'a été évoquée en dehors de la pratique physique hebdomadaire, dans le respect des mesures barrière, de la durée d'une heure maximum et du périmètre de 1 km maximum autour du lieu de confinement. Aucune reprise des activités sportives n'a, à ce jour, été envisagée pour le 11 mai, date de début du déconfinement annoncé par le Président de la République.*

*Par anticipation, des réflexions sont actuellement conduites par le ministère des sports en partenariat avec tous les acteurs concernés afin d'envisager les conditions, notamment médicales et sanitaires, dans lesquelles une reprise progressive de l'activité sportive pourra être mise en œuvre, notamment pour les sportifs de haut niveau et les sportifs professionnels.*

*Si chaque fédération est aujourd'hui amenée à développer une réflexion sur les conditions sanitaires de reprise de ses activités sportives fédérales, il est bien entendu que ces dispositions ne peuvent faire l'objet d'une communication large à ce jour au risque d'être contredites par les mesures gouvernementales.*

*Nous ne manquerons pas de vous informer, dès que possible, des arbitrages qui seront rendus s'agissant de la reprise progressive des activités sportives et de la réouverture des établissements d'activités physiques et sportives.*

*Bien cordialement*

**GILLES QUÉNÉHERVÉ**

Directeur des sports

### **Vie sportive et finales nationales**

Vous trouverez en pièce jointe le calendrier actualisé de nos compétitions nationales ainsi que des éléments de la réunion qui a regroupé toutes les Commissions Nationales Sportives et Groupes Techniques Nationaux la semaine dernière.

### **Secourisme**

Vous trouverez en pièce-jointe le compte rendu de la réunion de ce mardi de l'équipe nationale. Les travaux commencent sur la reprise de ces activités (PSC1 interdits actuellement) et des mesures sanitaires.

### **Dispositifs et programmes**

#### **UFO STREET**

Le Comité de pilotage spécial COVID-19 de l'UFO STREET aura lieu Mercredi 29 avril de 10h00 à 12h00.

Voici le lien zoom pour se connecter :

- <https://zoom.us/j/92515480486?pwd=aVJXYWhVa0NiV3NBeC9sYmhQbWJlUT09>,
- Mot de passe : 045638.

### **Projet Volontaires PARIS 2024, appel aux comités intéressés**

Pour définir stratégie de déploiement du projet Volontaires PARIS 2024 (en présence de notre partenaire PARIS 2024), les comités intéressés sont invités à participer.

MERCI DE RÉPONDRE AU SONDAGE SUIVANT POUR MANIFESTER VOTRE INTÉRÊT S'IL VOUS PLAÎT (en indiquant le numéro de votre comité) :

- <https://framadata.org/Vq6rfbwqXuvEB1x6>.

### **M3S – AMR :**

Pratiquer une activité physique en toute sécurité, quelle qu'elle soit :

- Comme toute activité physique, il est conseillé de pratiquer avec l'accord de son médecin,
- Pratiquer à intensité modérée, cela suffit pour avoir des effets bénéfiques,
- Avoir une pratique progressive si l'on n'a pas l'habitude d'effectuer les gestes réalisés,
- Attention, au moindre signe de fatigue, à la moindre pointe au cœur, stopper l'activité,
- Boire régulièrement,
- Pratiquer seulement en l'absence de fièvre et en respectant les gestes barrières,
- Contactez-nous en cas de doute, de questionnement concernant les postures,

- Ecoutez-vous !

### **Actualité des partenaires**

#### **ANCT :**

**Lancement d'un fond de 15 millions d'euros pour assurer la continuité éducative :** Plus de 9 millions d'euros sont mobilisés par le ministère chargé de la Ville et du Logement pour renforcer l'ambition scolaire pendant le confinement mais aussi investir pour l'avenir. L'action a débutée par certaines préfectures et rectorats pour acheter des tablettes numériques et de clés 4G et s'assure qu'elle soit élargie à l'ensemble des quartiers prioritaires. Ce programme exceptionnel s'appuie d'abord sur les 80 cités éducatives lancées en 2019 par les deux ministères. Les crédits 2020 des Cités éducatives seront immédiatement mobilisables pour ces actions. L'enveloppe permettra aussi de couvrir les besoins recensés dans les quartiers, y compris hors périmètre des Cités éducatives.

- <https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/covid-19-renforcer-la-continuite-educative-dans-les-quartiers-prioritaires>.

**Une instruction aux préfet·e·s est en cours de diffusion.** Elle permettra aux préfet·e·s dans chaque département d'affecter jusqu'à 50 000 € du P147 pour le financement de dépenses de fonctionnement de très petites associations, mobilisées dans le cadre de la crise sanitaire. Ces crédits pourront être versés le cas échéant avant que la programmation ne soit arrêtée.

Vous pouvez faire part de vos questions, des difficultés rencontrées par les habitant·e·s des QPV ou des solutions et initiatives identifiées localement et à partager avec les acteurs·rices de la politique de la ville à l'adresse suivante :

- [mobilisation.assos.covid19@anct.gouv.fr](mailto:mobilisation.assos.covid19@anct.gouv.fr).

#### **Direction de la jeunesse, éducation populaire et vie associative**

La direction de la jeunesse et de la vie associative - DJEPVA vient de lancer l'appel à projets « Plan mercredi » 2020, les associations d'éducation populaire disposant d'un agrément national « jeunesse éducation populaire » peuvent envoyer leur candidature jusqu'au 30 juin à minuit.

Les dossiers de demande de subvention accompagnés de la fiche de candidature doivent être présentés uniquement de façon dématérialisée via [Le Compte association](#) à l'adresse suivante :

- <https://www.associations.gouv.fr/appel-a-projets-2020-pour-les-associations-de-jeunesse-et-d-education-populaire.html>.

#### **Fédération Addiction**

La Fédération Addiction maintient ses activités et communiquent des numéros d'urgence.

Les services Alcool info service, Drogues info service et Joueurs info :

- Chat de 8h à minuit tous les jours et service de Questions-réponse et forums pour les usagers·ères et pour leurs proches :
  - <https://www.alcool-info-service.fr/>,
  - [www.drogues-info-service.fr](http://www.drogues-info-service.fr),
  - [www.joueurs-info-service.fr](http://www.joueurs-info-service.fr).
  - Accueil téléphonique : tous les jours de 8h à 2h du matin :
  - Drogues info service 0800 23 13 13,
  - Alcool info service 0 980 980 930,
  - Joueurs info service 09 74 75 13 13,
- Pour les contacter : [soutien.covid19@federationaddiction.fr](mailto:soutien.covid19@federationaddiction.fr).

### **L'observatoire de la laïcité**

Pendant la période de confinement, l'Observatoire de la laïcité revient sur les idées fausses sur la laïcité. L'occasion de rappeler quelques fondamentaux qui devraient nous réunir plutôt que nous séparer.

- Les vidéos : <https://twitter.com/ncadene>,
- Leur site internet : <https://www.gouvernement.fr/observatoire-de-la-laicite>.

**Le French Impact** partenaire de l'UFOLEP et de son programme des M3S, propose tout au long de cette période de confinement un plan d'entraide incluant : informations des dispositifs institutionnels, des Webinaires et de la ressource méthodologique et stratégique (sortie de crise, levée de fonds, mécénat de compétences). Retrouvez toutes informations via ce lien <https://www.le-frenchimpact.fr/nos-actualites/entraide>.

### **Postes Fonjep et adultes relais**

Pendant la durée de la lutte contre la propagation du virus COVID-19, le versement de la subvention appelée « poste Fonjep » sera réalisé dès lors que le ou la salarié-e n'a pas quitté son poste de travail (démission ou licenciement). De même, pour les salarié-e-s à temps partiel, les salarié-e-s en chômage temps plein ou partiel, les salarié-e-s en arrêt maladie... le paiement intégral du poste est maintenu.

Il en est de même pour les postes Adulte Relais.

- <https://www.fonjep.org>.

### **Communication et réseaux sociaux**

Voici en pièce jointe la version #4 du document d'accompagnement à la communication.

N'hésitez pas à nous contacter pour relayer vos initiatives :

- [communication.laligue@ufolep-usep.fr](mailto:communication.laligue@ufolep-usep.fr) et [rpaulchopin.laligue@ufolep-usep.fr](mailto:rpaulchopin.laligue@ufolep-usep.fr).

Protégez-vous les ami-es et protégez vos proches et les plus faibles.

Pour le comité directeur national,  
Arnaud JEAN  
Président

Retrouvez la page d'information mise en place par le gouvernement : <https://www.gouvernement.fr/>.